

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 638

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 20

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« d'un »

les mots :

« par un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.